



Comité d'Entreprise SPIE Oil & Gas Services

NOTE D'INFORMATION

Le Comité d'Entreprise SPIE Oil & Gas Services vous informe qu'une nouvelle Convention d'Assistance Juridique au profit des salariés de SPIE Oil & Gas Services vient d'être signée avec le Cabinet d'avocats « ROLAND & DUJARDIN »

A compter du 1^{er} Janvier 2007, vous pourrez poser à ce Cabinet d'Avocats, gratuitement et en toute confidentialité, toutes les questions d'ordre juridique relevant de votre vie **privée** ou **professionnelle** :

- en appelant au : **01.42.15.94.00** (du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 30)
- ou par fax au : **01.42.15.94.01**
- ou par e-mail : **rd@rd-avocats.com**

Il vous suffira de préciser à l'accueil téléphonique ou sur votre message :

- l'entreprise dont vous êtes salarié,
- la nature de votre question afin d'être dirigé vers un avocat spécialisé.

Les Elus du C.E. SPIE Oil & Gas Services.